

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

# L'ETUDIANT

REVUE MENSUELLE

F. A. BAILLAIRGÉ, Ptre

PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR

ABONNEMENT : \$1.00 par année. ( Pour les écoliers, les instituteurs et les institutrices, \$0.50 ).

INSERTIONS : ANNONCES ET RÉCLAMES, Conditions libérales.

On est prié d'adresser toutes les communications concernant la rédaction et l'administration de l'*Etudiant* au Rév. F. A. BAILLAIRGÉ, Ptre, au Collège Joliette, à Joliette, P. Q., Canada.

## SOMMAIRE :

Petites notes.  
Adhésions.  
Gare ! ( aux étudiants. )  
Examen de conscience.  
Entreprise nationale.  
A l'*Etudiant* ( poésie. )  
Les deux voix ( poésie. )  
Bibliographie.  
Blondel ( littérature. )  
Nouvelles des collèges.

Le séminaire de St-Hyacinthe.  
Nouvelles religieuses.  
Faits du mois de mars.  
A *Medicus* ( correspondant de l'*Etendard* ).  
Notre organisation municipale  
Examen pour l'admission à l'étude du droit.  
Collège de Lévis ( chronique. )  
Gymnastique intellectuelle.  
Délassons-nous un peu.  
Science vulgarisée.

## PETITES NOTES

Plusieurs s'étonnent de recevoir le deuxième numéro de l'*Etudiant* lorsqu'ils ont renvoyé le premier. La chose s'explique aisément. Le numéro renvoyé ne m'est pas parvenu, sans doute parce que la bande s'est déchirée en route. D'autres renvoient l'*Etudiant* en écrivant purement et simplement sur une bande neuve : Collège Joliette, *refusé*. Que ces personnes, au moins, disent à leur ange gardien de me faire connaître leur nom.

\*  
\* \*

L'*Etudiant* se vendra désormais cinq centins le numéro.

\*  
\* \*

Le Collège Joliette ne répond pas des articles publiés dans l'*Etudiant*. Ceux

par conséquent qui auraient lieu de se plaindre, à tort ou à raison, devront ne s'en prendre qu'au rédacteur de l'*Etudiant*.

\*  
\* \*

L'*Etudiant* paraît à la fin de chaque mois, quelquefois même un quart-d'heure après ! *Parum pro nihilo reputatur*.

\*  
\* \*

La livraison de mars a 20 pages. Ce n'est pas à dire qu'il en sera toujours ainsi. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce n'est pas la matière qui fait défaut.

\*  
\* \*

Pas de leçons de Philosophie dans ce numéro. Ce sera pour la prochaine fois.

## ADHÉSIONS

Qu'on nous permette de faire connaître quelques-unes des adhésions reçues en faveur de *l'Etudiant*.

Mgr de Rimouski a lu avec bien de l'intérêt le No prospectus de *l'Etudiant*. Je vous adresse le prix de sa souscription ainsi que le mien.

Rimouski.

E. L. V. G.

J'ai l'honneur de vous inclure une piastre pour abonnement à votre excellent journal. Je souhaite qu'il réussisse et qu'il ait une large circulation.

Québec.

GÉDEON OUIVER.

Le programme de votre *Etudiant* me paraît élevé, vaste, varié, et, s'il est bien rempli, il ne manquera pas d'assurer à votre revue les qualités qui la rendront à la fois utile et intéressante.

Ste-Thérèse.

A. NANTÉL, Ptre

Nous ne pouvons qu'applaudir à votre idée et vous souhaiter courage et succès.

L'Assomption.

I. G., Ptre

Ma conviction est que votre idée est bonne. Heureux succès et cela de tout cœur.

Séminaire de Philosophie de Montréal.

A. O. Ptre

Je souhaite le meilleur succès à votre entreprise; elle le mérite à tous égards. Puisse l'encouragement que vous recevrez vous permettre avant longtemps une publication hebdomadaire: car les bonnes choses ne reviennent jamais trop souvent.

Chicoutimi.

V. A. H., Ptre

*L'Etudiant* m'a été présenté ce matin. C'est un beau jeune homme vraiment; et qu'il m'a donc l'air gentil. On ne remarque pas chez lui cette pédanterie qui fait Papanage d'un trop grand nombre. Il converse hardiment, mais il reste dans les bornes d'une juste convenance. La bonne éducation qu'il a reçue et qu'il met si bien en pratique lui assure une brillante carrière....

Sherbrooke.

P. A. L., Ptre

Le programme de *l'Etudiant* me va en tous points et vous pouvez me compter au nombre de vos abonnés.

U. E. ARCHAMBAULT.

Ecole polytechnique, Montréal.

Votre petit journal nous a intéressés en tous points et nous avons été particulièrement heureux de voir avec quelle bonté le bébé a été reçu par tous ses confrères aînés de la presse, qu'il a captivés par les grâces de son esprit non moins que par les charmes de ses manières franches et libres. Prospérité donc à *l'Etudiant*. Prospérité pour qu'il procure à Dieu la gloire et à la société de dignes membres.

F. F., C. S. V.

Rigaud.

Je trouve *l'Etudiant* très intéressant. Cette excellente revue est appelée à faire beaucoup de bien. Je ne puis que vous encourager à continuer.

L. J. L., Ptre

Jachinc.

Le but de votre charmante revue est si noble que si j'étais riche je vous enverrais beaucoup, beaucoup d'argent pour vous aider.

F. D., F. S. C.

St-Aimé.

L'œuvre que vous entreprenez mérite l'encouragement de tous ceux qui s'intéressent à l'éducation de la jeunesse catholique.

P. S., Ptre, Curé.

Notre-Dame-du-Sacré-Cœur.

Ci-inclus ma part d'hypothèques pour votre excellente entreprise. Succès, plein succès à votre *Etudiant*. Qu'il soit partout le bienvenu et le désiré. Je me joins à vous pour demander au ciel de lui donner une vie forte et féconde.

F. X. T., Ptre

Montréal.

Si votre programme est bien exécuté comme j'en ai raison de l'espérer, votre publication sera très intéressante et grandement utile aux instituteurs et aux institutrices. Ci-inclus le prix de mon abonnement ainsi que celui de l'abonnement de cinq institutrices dont les noms suivent.

P. D., Ptre, Curé.

Somerset.

AUX AMIS

Bien que nous ayons expédié 1200 numéros de *l'Etudiant*, nous n'avons pu en envoyer qu'à un bien petit nombre d'instituteurs et à un plus petit nombre encore d'institutrices. Ceux qui s'intéressent à la cause obligeront en recommandant *l'Etudiant* aux maîtres et maîtresses. L'abonnement n'étant pas strictement payable d'avance, tout en n'étant que de cinquante centins, les facilités, nous semble-t-il, sont grandes.

## AUX ÉTUDIANTS

## GARE !

Arthur est en Belles-Lettres.  
Il est plus soucieux que l'année dernière.

— Qu'avez-vous donc, Arthur ?

— Rien, Monsieur, rien.

— Mais, vous semblez plus préoccupé que d'habitude (il rougit). Dites-moi ce qui en est.

— Je pense à laisser le collège.

— Comment donc ?

— Oui, c'est que, voyez-vous, je me destine à la médecine.

— Mais, cher enfant, vous vous imaginez donc qu'il suffit d'être ignorant pour être médecin ?

— Pas précisément : je sais qu'il faut savoir quelque chose, mais moins que s'il s'agissait d'être notaire ou avocat.

— Qui vous a dit cela ?

— Personne, mais je le conclus d'une lettre que j'ai reçue pendant les vacances. La voici : ( Il la tire de son portefeuille. Cette lettre n'est pas une fiction. Elle a été adressée à plusieurs écoliers de la classe de Versification, etc. Nous en donnerons le texte moins la signature. )

— Lisons cette fameuse lettre.

Montréal, 10 juillet 1884

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que la réouverture de mes cours aura lieu le huit septembre prochain. Pour les jeunes gens qui se destinent à la médecine, ces classes se continueront sans interruption jusqu'à la fin de mai. Tout candidat ayant une bonne connaissance du français, et ayant étudié le latin d'une manière satisfaisante dans un des collèges de la Province jusqu'à la méthode inclusivement, peut suivre mes cours avec succès.

Le prix des cours est de dix dollars par mois.

X.

\*  
\* \*

— N'est-ce pas, Monsieur, que j'ai tout de même un peu raison ?

— Un peu ? Non, mon ami. Vous avez si peu raison que vous n'avez pas raison du tout. Je vous dirai de suite ma façon de penser sur cette lettre. Je respecte et j'estime l'auteur, et pour cause, mais je le désapprouve hautement sur ce point. Un jeune homme qui n'est qu'en quatrième année ne sait guère quel sera son avenir. Une lettre de ce genre peut être une tentation fatale ; fatale, parce qu'elle peut lui faire manquer sa vocation.

Allons, croyez-moi, oubliez cette lettre.

Fussiez-vous en Rhétorique, fussiez-vous au commencement de votre dernière année de Philosophie, je vous dirais quand même :

Terminez votre cours.

Votre cours fait, si Dieu vous appelle dans le monde, il sera temps alors de vous livrer à l'étude de la médecine. Sachez que le bon médecin ne se fait pas avec le premier *bon-à-rien* venu. Formez-vous par un bon cours d'études, et, si vous mourez médecin, vous n'aurez pas à vous reprocher d'avoir assassiné peut-être quatre ou cinq cents de vos patients.

— Monsieur, je suivrai votre conseil.

— Bien, mon enfant, Dieu vous bénira.

\*  
\* \*

Petits amis, suivez l'exemple de votre jeune confrère.

L'idée de ne pas terminer son cours est presque une mauvaise pensée qu'il faut chasser au plus vite.

Craignez sur ce les avis des parents et des amis inexpérimentés.

C'est votre directeur surtout qui peut à ce point de vue trancher la question.

Je n'ai fait qu'effleurer la question parce que j'ai l'intention d'y revenir et souvent.

## EXAMEN DE CONSCIENCE

Il y a maintenant sept mois que les classes sont commencées.

Où en suis-je ?

Suis-je meilleur qu'au commencement de l'année ?

Suis-je plus scrupuleux observateur du règlement ?

Suis-je plus travaillant ? plus silencieux ? plus attentif ? plus priant ?

\* \* \*

Seigneur, Dieu, je ne saurais me faire illusion !

A l'étude je perds du temps et beaucoup.

Je ne me tais pas davantage.

Les explications passent souvent inaperçues.

Ma prière, comme par le passé, est bien loin d'être priée.

Somme toute, je suis un peu où j'étais il y a sept mois.

\* \* \*

Et cependant rien n'est oisif en ce monde. La créature à chaque instant fait un pas. Elle exécute à chaque moment le mot d'ordre du Créateur.

Roi de la création, par mon intelligence et ma volonté libre, serais-je donc le dernier à m'avancer ?

\* \* \*

Il n'en sera pas ainsi.

Avril, mai et juin sont encore à moi.

Il faut doubler le pas.

Sur toute la ligne : travail, silence, attention, prière.

Sur toute la ligne en un mot *la règle*.

---

— On est assez riche quand on a le nécessaire. *Enough is as good as a feast*, dit le proverbe anglais.

## ENTREPRISE NATIONALE

*Tableau à être offert par les Canadiens-Français à la grotte de St-Jean-Baptiste en Palestine.*

Nous attirons l'attention sur une œuvre dont M. l'abbé Provancher poursuit ardemment la réalisation. Il s'agit de donner aux frais des Canadiens, un *tableau* à la grotte où est né le saint Précurseur.

L'illustre Patron qui préside à nos destinées nationales est ici en cause, et par conséquent il est impossible d'hésiter un instant. Il ne s'agit pas de donner beaucoup : il suffit de donner un peu, mais, pour que le Canada soit moralement représenté, un chacun doit donner son obole.

Le coût du tableau en question, y compris les frais de toutes espèces, est évalué à plus de \$700.00.

M. l'abbé Provancher n'a pas encore en mains la moitié de la somme nécessaire.

Dans les collèges, dans les couvents, dans les écoles, il ne serait pas difficile à chaque classe de fournir un vingt-cinq centins. Que de piastres en résulteraient !

Allons, fils et enfants de Jean-Baptiste, à l'œuvre. Lorsque vous visiterez les saints lieux, quel plaisir de vous trouver une fois devant l'œuvre de vos mains !

Nous nous ferons un plaisir de faire parvenir à M. l'abbé Provancher tout argent qui nous sera envoyé. On peut l'adresser aussi directement comme suit : M. l'abbé Provancher, Cap Rouge, comté de Québec.

---

— L'immense majorité de notre espèce représente la candidature à l'humanité, pas davantage. C. M.

— Les esprits médiocres condamnent d'ordinaire tout ce qui passe leur portée.

I. A. ROCHEFOUCAULD.

## A L'ETUDIANT

Salut ! bel *Etudiant*. A ta jeune existence  
Je babille tout bas mes plus charmants souhaits.  
Fleur éclore du cœur, fruit de l'intelligence,  
Puisses-tu longuement couler tes jours en paix.

Tu vois un peu de tout dans mon humble corbeille :  
La rose et le lis pur que tu veux protéger.  
Le thym et, tout au fond, sous une fleur vermeille,  
Plus d'une épine aussi que tu dois arracher.

Je veux y mettre encore, outre la violette,  
Un rameau de vieux pin ; mais, n'en sois par surpris,  
Cet arbre toujours vert, que chante le poète,  
Devient si vieux, si vieux qu'il aura bien son prix.

Garde-leur, si tu veux, une petite place  
Sur une page blanche, en un coin de ton cœur,  
Et si le froid accueil à quelqu'endroit te glace,  
Puissent-elles chasser cette rare douleur.

Je désire, à présent, que, comme une rosée,  
Pleurs du ciel répandus sur la feuille de juin,  
La grâce du Seigneur, abondamment versée,  
Donne à ces pauvres fleurs la beauté, le parfum.

Pars donc et va porter arts, science à tes frères.  
Parle-leur des amis... souvenirs envolés...  
Au retour, charge-toi de toutes leurs misères  
Et ne les laisse pas qu'ils ne soient consolés.

Emporte ce bouquet, modeste d'apparence,  
Je te l'offre en tremblant tant il est pauvre hélas !  
Mais, noué par le fil de ta persévérance,  
Il ne fanera pas.

Gentilly

ELISABETH

## LES DEUX VOIX

Il regarde la Terre, il regarde les Cieux !  
Ici, tous les néants, les douleurs et les craintes !  
Ici, dans tous les temps, ici, dans tous les lieux,  
La grande voix humaine aux étranges plaintes  
Qui s'élève toujours, comme un cri de douleur !...  
— Et c'est le genre humain tournoyant dans l'abîme,  
Qui se lamente ainsi !... Sa voix sombre et sublime  
A crié : — « Sur la terre, il n'est pas de bonheur ! »

Il relève les yeux, le rêveur immobile ;  
Et, d'un plus doux éclat, son front inspiré brille.

Il regarde la Terre, il regarde les Cieux !  
Là, toutes les splendeurs, les rayons et les charmes,  
Dans l'or et dans l'azur, s'étalent à ses yeux !  
Puis il sent, de son cœur couler en saintes larmes  
La prière et l'amour, l'extase et le bonheur.  
Dieu vient de lui parler ! — dans le ciel sans nuage,  
Il a vu tout à coup, resplendir son image !  
Et joyeux il s'écrie : au ciel plus de douleur !

Ottawa, mars 1885.

M. B.

## BIBLIOTHEQUE CANADIENNE

## BIBLIOGRAPHIE

*Biographie de Charles Thibault, Ecr.*, par L. L. L\*\* suivie de son discours *la Croix, l'Épée et la Charrue*.

M. L. L\*\* donne sur M. Thibault des détails intéressants et bien propres à le grandir dans l'esprit de ses compatriotes.

Le discours de M. Thibault : *La Croix, l'Épée et la Charrue* mérite d'être lu.

Citons :

Les maux des sociétés modernes proviennent de trois négations :

1. Celle des fruits du christianisme dans l'ordre moral ;
2. Celle des fruits du christianisme dans l'ordre social ;
3. Celle des fruits du christianisme dans l'ordre matériel.

A ces trois négations, à ces trois blasphèmes, j'opposerai trois affirmations, trois symboles, qui furent les trois grandes forces de notre nationalité dans le passé et qui le seront encore dans l'avenir.

J'ai nommé Messieurs :

1. *La croix* ;
2. *L'épée* ;
3. *La charrue*.

De fait, la croix est le signe du salut ; l'épée, celui du pouvoir ; la charrue, celui du travail.

La croix, symbole de l'amour surnaturel, a relevé l'ordre moral ; l'épée, symbole de la puissance légitime, a ennobli l'ordre social ; la charrue, symbole du travail libre, a régénéré l'ordre matériel.

Trois nécessités découlent de ces trois signes symboliques :

1. Celle de se sauver ;
2. celle de se protéger ;
3. celle de se nourrir. C'est donc une trinité de salut.

Toute la philosophie du christianisme est là : Par la croix, l'on s'élève au Ciel ; par l'épée, l'on défend sa patrie ; par la charrue, l'on assure son existence.

Ces trois symboles représentent donc la vie divine des âmes, la vie sociale des peuples et la vie matérielle des individus. Quelques mots sur chacune de ces pensées ; tel est le plan de ce discours.

M. Thibault parle à la fin de l'encombrement des professions libérales. Il n'assigne pas, à notre point de vue la vraie cause de cet encombrement. Elle existe pour nous dans la trop grande facilité donnée, par le passé, à la jeunesse pour arriver aux professions libérales : ce qui est encore vrai pour la médecine. Les désirs de M. Thibault sur le côté pratique de l'éducation

sont déjà réalisés en bonne partie et se réalisent de plus en plus.

La jeunesse studieuse fera bien de se procurer la susdite biographie. Un livre, c'est un ami et cet ami est ici un vrai patriote et un catholique sincère : on gagne toujours à s'approcher des braves gens.

Merci pour l'envoi de cette brochure ainsi que pour l'envoi du *Panegyrique du Rév. Ed. CREVIER*, prononcé au petit séminaire de Ste-Marie de Monnoir en 1881 par Ch. Thibault.

M. Crevier, digne fondateur du petit séminaire de Ste-Marie de Monnoir mérite d'être connu. Il a trouvé dans M. Thibault, élève du petit séminaire de Ste-Marie de Monnoir, un admirateur enthousiaste et un excellent interprète.

## TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DE BOTANIQUE

Par l'abbé L. PROVANCHER

(2e édition)

C'est un petit volume de 170 pages qui ne présente pas mal comme typographie. Les figures sont assez bien réussies.

Quatre parties dans cet ouvrage : *Histologie* (connaissance des tissus organiques) ; *Organographie* (description des divers organes) ; *Physiologie* (phénomènes et lois de la vie végétale) ; *Méthodologie* (classification).

Fait suite une table analytique des familles naturelles des plantes du Canada telles que décrites dans la « Flore canadienne » du même auteur.

Cette édition répond aux questions du programme de l'université Laval. L'auteur a compris cependant qu'il ne devait pas s'astreindre aux seules questions du programme. Il a même changé l'ordre de plusieurs questions.

L'ouvrage d'un homme qui s'occupe de botanique depuis si longtemps a nécessairement de la valeur.

Une troisième édition pourra cependant donner un ouvrage plus parfait encore.

1. La réponse à certaines questions pourrait être plus catégorique peut-être.

2. La *dissémination des graines* n'est pas, croyons-nous, un fait purement physiologique (Préface, page VII).

3. Nous n'admettons point que la vie dans les plantes est une succession d'existences (page 80 près du No 124).

4. La partie capitale de la Physiologie ne nous paraît pas assez développée (chap. I. II III).

5. Une phrase de la préface nous a déçu ainsi qu'à plusieurs. La voici :

« Enfin, un an après, en 1871, M. l'abbé Moyen, autre professeur de Botanique au Collège S. Sulpice de Mon-

téal, avec son propre traité qu'il intitula : *Cours élémentaire de Botanique* ».

La tournure de cette phrase a quelque chose de plus ou moins dédaigneux qui déplait naturellement à ceux qui ont connu M. l'abbé Moyen. M. Moyen, que nous avons eu pour professeur, pendant deux ans, a toujours été depuis, à nos yeux, un homme des plus distingués dans l'ordre de la science. Son traité de botanique est encore recherché et nous ne serions pas surpris s'il s'en donnait une nouvelle édition. Si M. Provancher fait disparaître le mauvais tour de cette phrase, il pourra nous envoyer 20 exemplaires de la troisième édition !

6. La prochaine fois, un petit quelque chose sur l'utilité de la Botanique en général, et en particulier comme partie d'un cours classique. Nous demandons ceci d'autant plus volontiers que M. Provancher, nous le savons, est un rude travailleur qui sait se dépenser pour être utile.

## LITTÉRATURE

### NARRATION POÉTIQUE

BLONDEL

Si vous cachez l'objet pour qui mon cœur soupire,  
Et qu'appellent mes pleurs,  
Bois, montagnes, vallons, soulagez mes douleurs !  
Et toi, qu'ont attiré les accents de ma lyre,  
Dis-moi, bel étranger, sous quels cieux il respire,  
Rends à mon cœur ses plus chères amours !  
Rends l'étoile à mes nuits, le soleil à mes jours.

C'était le refrain qu'ajoutait à toutes ses chansons un troubadour, cherchant aventure dans les champs arrosés par le Rhin. Caché sous les haillons d'un pauvre aveugle, suivant un chien qu'il appelait souvent le dernier ami de son infortune, il ne portait avec lui que son luth couronné d'un crepe funèbre et de quelques fleurs, symboles de l'espérance. Mais sous ces lambeaux de la misère battait le cœur d'un preux magnanime ; et comme le bouclier repousse la mort dans les combats, ainsi ces haillons repoussaient les traits de l'envie. Cette main, qu'aux doux accords qu'elle faisait naître, ou aurait prise pour la main du génie des concerts, avait mané naguère avec autant d'adresse la lance et l'épée. On l'admirait sans le connaître, et l'amitié lui imposant silence, il ne disait à personne qu'il était Blondel, Blondel l'honneur des chevaliers de la Grande-Bretagne, le favori du roi Richard.

L'armée de ce prince, revoyant la patrie, était entrée seule, sous les arcs de triomphe élevés sur son passage. En vain tous les yeux avaient cherché à la fête de tant de braves le plus brave de tous. On avait demandé aux soldats de Richard ce qu'ils avaient fait de leur roi, et comme si on leur eût reproché une défaite, même sous leurs lauriers, ils avaient baissé les yeux. Richard qui, dans sa marche comme Roland,

s'avavançait le dernier de tous les siens pour couvrir de son bouclier les bannières triomphantes, Richard avait disparu en traversant l'Allemagne. Cette perte sans gloire jeta un voile de deuil sur l'armée victorieuse et sur les fêtes du retour ; mais on est loin de la Palestine, et sous le toit paternel bientôt Richard fut oublié.

Seul le comte de Blondel se ressouvint d'un roi qui l'avait honoré de son amitié et associé à toutes ses victoires. La patrie sans Richard eut pour lui les ennuis de l'exil. Mille fois son cœur demanda le prince chéri au ciel de la Germanie. Mais enfin il se dévota et franchit encore les mers qui le séparaient de la terre étrangère.

Errant de ville en ville, de chaumière en chaumière, il allait cherchant toujours par d'innocents artifices quelques nouvelles de son roi bien-aimé. Les mélodieux accords de son luth appelaient autour de lui les oisifs, les enfants et les femmes ; bientôt sa vue inspirait la pitié, on plaignait le pauvre aveugle, on l'admettait à la table, au foyer de la famille ; que de fois même au pied des tourelles silencieuses d'un antique château, il a touché par ses chants le cœur de la sentinelle inflexible ! Souvent alors le pont-levis s'est abaissé, et on l'a conduit dans les salles superbes, au milieu des nobles seigneurs et des belles dames. Là, après l'avoir écouté dans un respectueux silence, on lui a offert une liqueur restaurante dans une coupe d'or. Aimable troubadour, lui a-t-on dit, demande pour tes concerts le prix que tu désires, demande, il te sera accordé. Mais alors le troubadour ne répondait que par la complainte accoutumée :

Si vous cachez l'objet pour qui mon cœur soupire,  
Et qu'appellent mes pleurs,  
etc, etc.

Cependant après avoir erré bien longtemps et par monts et par vaux, Blondel n'avait encore rien gagné de ce qu'il fallait à son cœur, et la prison de son ami lui était toujours incon nue. Déjà lorsqu'ouvrant son cœur au solitaire de la vallée ténébreuse ou de la roche escarpée, l'homme de miracles l'exhortait à avoir bon courage, déjà il osait se défaire de l'espérance ; le bonheur désiré le fuyait depuis si longtemps ! Peut-être n'était-il qu'un fantôme ! Mais aussi retourner dans sa patrie sans Richard ! Que lui resterait-il alors que d'aller pleurer et mourir aux bords d'un torrent solitaire ? Livré à ces tristes réflexions, après un jour d'une marche pénible, Blondel s'abandonnait à une sombre mélancolie ! Assis au pied d'une noire tour d'où personne ne venait offrir au pèlerin du soir le pain de l'aumône et la couche hospitalière, il regardait en pleurant l'animal fidèle qui seul peut-être savait sentir comme lui, et cet instrument dont le son se perdait toujours inutilement dans les airs, et soupirant il disait :

C'en est donc fait ! adieu, douce espérance !  
Qui si longtemps a bercé mes douleurs !  
Quand ta main essayait mes pleurs  
D'un vain bonheur tu flattais ma constance.  
C'en est fait ! ma plaintive voix  
Ne frappera jamais que les airs insensibles,  
Et seul l'écho dans les forêts paisibles,  
Redira le doux nom du plus chéri des rois !



A ce nom cher et sacré, ses doigts ont couru sur son luth, les cordes sonores l'ont répété, et la voix ne parle plus, qu'elles le répètent encore.

Mais ô bonheur inespéré ! l'écho n'y répond pas seul cette fois. Du haut de la tour, une oreille attentive a tout entendu, et à travers les créneaux : Qui es-tu, toi qui m'appelles ? a dit une voix connue, toi, dont les chants ouvrent mon cœur à la douce espérance, qui es-tu ? Blondel lève les yeux et distingue à la clarté de la lune les traits de son héros. Alors laissant tomber ses haillons, il tend les mains à Richard en l'appelant encore, et Richard aussi a reconnu Blondel.

Ils sont comblés mes vœux. s'écrie dans un transport de joie le fidèle troubadour. Astre de mes jours, ô mon roi, je puis donc jouir de ta présence ! Mais que dis-je ! non, je n'en jouis pas encore. Je suis libre et tu es dans les fers. Une prison, des grilles impitoyables, refusent Richard aux embrassements de Blondel. Ah ! je cours te délivrer. Compte les heures, et refuse de croire à mon amitié si la seconde aurore ne me trouve pas dans tes bras pour être heureux avec toi, ou partager tes chaînes ! Et déjà il répète seul les paroles qu'il va faire entendre à l'empereur. J'irai, s'est-il dit à lui-même, j'aborderai le tyran, non avec le luth des ménestrels, il ne pourrait l'attendrir, mais avec l'épée des chevaliers, avec l'air menaçant de Blondel, et je lui dirai : le bras de nos guerriers n'a pas molli : vaillant pour moissonner la gloire, ils seront tous des héros pour délivrer leur roi. L'Angleterre arme ses vaisseaux et déploie ses étendards ; rends-lui son roi ou redoute ses foudres.

Blondel ne compte pas en vain sur son cœur ; sa fermeté fit pâlir le monarque allemand ; la terreur triompha de la haine, et la seconde aurore trouva l'heureux Blondel annonçant à Richard sa délivrance.

ANATAS CAPOT

Professeur de Rhétorique au Petit-Séminaire d'Agén.

## NOUVELLES DIVERSES

### MAISONS D'ÉDUCATION

#### LA ST-THOMAS A RIMOUSKI

Samedi, le grand et le petit séminaires célébraient à l'envi la fête du Docteur Angélique.

Après une grand-messe soennelle, un sermon de circonstance, et les Vêpres du jour chantées par M. le Chancelier de l'évêché et auxquelles Mgr l'Evêque assistait, accompagné de M. le Grand-Vicaire et de M. le Supérieur, on a procédé à des disputes en règle sur la Philosophie et la Théologie à la manière scolastique. M. le diacre Roy a d'abord établi et développé la thèse de la *primauté du Souve-*

*rain Pontife* ; quatre de ses confrères l'ont successivement attaquée, ce sont MM. Pelletier, Dubé, Poirier et Landry, auxquels MM. Cullen, Ruest, Martin et Lavoie ont répondu. Ils ont tous été félicités par Monseigneur, qui assistait à la discussion entouré de son clergé.

Au petit séminaire, c'est la thèse de l'*Immortalité de l'âme* qui a fait le sujet de la dispute. L'élève Charles Bernier a lu un travail fort bien fait en latin, et a été attaqué par trois de ses confrères, MM. Timothée, David Lebel et Félix Roulcau. Il s'est chargé lui-même avec MM. Ant. Gauvreau et Hyp. Lebel de répondre aux objections. Les élèves ont mérité les encouragements de leur Evêque toujours occupé des moyens les plus efficaces de rendre les études fortes et solides.

#### COLLÈGE DE MONTRÉAL

*Conventum.* — Les anciens professeurs et les anciens élèves du Collège de Montréal sont priés d'envoyer immédiatement à l'adresse du soussigné leur nom, prénoms, date d'entrée au collège, leur emploi, état ou profession et résidence actuelle.

Adressez à Pierre Chauveau, Sec.-correspondant, Collège de Montréal.

#### COLLÈGE D'OTTAWA

Au *Club de discussion*, on a discuté la question suivante : " Vaut-il mieux pour le Canada se consacrer à l'élevage des bestiaux qu'à la culture du blé ? "

Cette question a été résolue négativement.

#### COLLÈGE DE ST-BONIFACE

Le R. P. Lavoie exercera maintenant le ministère à Lowell, Mass.

Le Collège de St-Boniface voit s'éloigner en lui un ami, un collaborateur.

Le R. P. Lavoie fut huit ans directeur du collège. Les élèves conserveront longtemps le souvenir de cet homme qui a su se dévouer et se multiplier pour eux.

#### SÉMINAIRE DE ST-HYACINTHE

M. Joseph Martin, élève de philosophie, vient de partir pour l'Europe. Il va suivre à l'université de Louvain ( Belgique ) les cours de théologie. Succès.

#### COLLÈGE DE LÉVIS

Ce collège doit subir au printemps des améliorations considérables. Voir plus loin, la chronique de " *Narine* ".

#### UNIVERSITÉ LAVAL

*Don de \$10.000.* — M. L. G. Baillairgé, av. cat. de Québec, vient de faire don de \$10.000 à l'université Laval. Cet argent est destiné, d'après l'intention du donateur, à la fondation d'une chaire d'éloquence sacrée et profane. Nos félicitations au donateur et au donataire.

## COLLÈGE ST-LAURENT

Le Rev. P. Klein C. S. C. ordonné prêtre le 28 février.

## SEMINAIRE DES TROIS-RIVIÈRES

Le Séminaire des Trois-Rivières célébrera, en juin prochain le 25<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation.

## SEMINAIRE DE STE-THÉRÈSE

MM. J. C. Rochon et G. J. Payette, anciens élèves de cette maison, ont été ordonnés prêtres le 28 février, par Mgr Fabre.

M. Payette nommé vicaire à St-Joseph de Chambly.

Dans ses trois dernières séances, la société Ducharme a discuté les deux questions suivantes :

1. Doit-on encourager l'émigration des Canadiens aux États-Unis ?

2. Lequel est supérieur, Condé ou Marlborough ?

## COLLEGE COMMERCIAL ST-JOSEPH

Berthierville. — Séance. Drame : *L'Éducation au village*.

## COLLEGE COMMERCIAL DE ST-DENIS

Séance, Pièce : *Le roi des oubliettes*.

## COLLÈGE JOLIETTE

MM. P. Desmarais, J. C. Durand, J. L. O. Joly, E. Lessard, élèves de cette maison ont été ordonnés prêtres. Une maladie sérieuse menaçait les jours de M. Desmarais ; M. Durand est parti pour Victoria, Vancouver ; M. Lessard est vicaire à Ste Cunégonde ; M. Joly est retourné au Collège Bourget.

Le jour de la St-Thomas, 180 écoliers font la Ste Communion. Conférence : St-Thomas étudiant.

Le 12. Fête du P. Supérieur, Séance Drame : *Michel Strogoff*. Magnifique pièce — Le Rev. M. Sylvestre s'était chargé de l'exécution.

Les élèves de Belles-Lettres de 1873-74 profitent de la circonstance pour offrir à leur *Alma mater* par l'entremise du Rev. R. Bonin une médaille d'or, prix fondé à perpétuité et qui sera donné à l'élève de Belles-Lettres le plus méritant en composition française.

Départ du Rev. P. Beaudry, supérieur, du Rev. P. Beaudry, curé de Joliette et du Rev. Fr. De-marchets, C. S. V. Avant de se rendre en Italie et en France, il visiteront la Terre-Sainte. Les RR. MM. Beaudry ont besoin de ce voyage pour leur santé. Ils comptent être de retour dans six mois. Le Rev. P. Ducharme sera chargé de la direction de l'Institut des Clercs de St-Viateur en l'absence du Rev. P. Beaudry Supérieur.

La séparation fut émue de part et d'autre. Le R. P. Beaudry voulut donner la main à chacun de ses enfants. Les élèves ont fait spontanément don de la valeur de leurs prix pour per-

mettre à leur Supérieur d'aller jusqu'en Terre-sainte.

M. Lavigne, sous-diacre, accompagne les voyageurs.

*Bon voyage.*

## SEMINAIRE DE CHICOUTIMI

Outre la médaille de bronze dont nous avons parlé la dernière fois, le St-Père a fait don d'une splendide médaille d'argent, comme encouragement à l'étude de la philosophie.

Le jour de la St-Thomas, le feu s'est déclaré dans la chapelle du Séminaire. Quelques instants encore et tout était perdu. Un concours de circonstances extraordinaires a fait voir la protection spéciale de la Providence. On a chanté un Te Deum en action de grâces.

## COLLÈGE DE L'ASSOMPTION

A l'occasion de la fête de M. le Directeur, séance littéraire, dramatique et musicale. Drame : *La malédiction*. Opérette : *Un voyage manqué*. — Grand succès.

## COLLÈGE DE NICOLET

La Convention des élèves de cette maison est remise à 1886.

## COLLÈGE BOURGET, A RIGAUD

Le 4 mars, séance musicale et littéraire à l'occasion de l'ordination sacerdotale du R. O. Joly. Compliments (français, latin, grec). Divers travaux ayant trait à l'Église et au Prêtre.

Le 8 mars, séance académique à l'occasion de la St-Thomas. Deux discours : *la philosophie au moyen-âge* (E. Ladouceur), *esquisse sur le XIX<sup>e</sup> siècle* (W. Martin) ; une dissertation philosophique : *accord de la doctrine de St-Thomas avec la science moderne* (A. Constantineau) ; une lecture sur la chimie (O. Mongenais) ; une poésie à St-Thomas (Ladouceur) et 13 expériences de chimie.

Le 17 mars, à l'occasion de la fête du R. P. Supérieur, on a joué le drame anglais "*Pike O'Callaghan*" et la comédie "*Le dîner interrompu*". Beaucoup d'anglais dans l'auditoire. La bonne prononciation anglaise de plusieurs écoliers Canadiens français a été remarquée.

## COLLÈGE STE-MARIE

Ce n'est pas le R. P. Garceau, mais bien le R. P. Du Cerceau, S. J. qui est l'auteur de la pièce *Les inconvénients de la grandeur*. Le R. P. G. nous pardonnera de lui avoir fait composer une comédie cent ans seulement avant sa naissance !

## GRAND SEMINAIRE DE QUÉBEC

Dispute théologique sur des thèses ayant trait à *l'Incarnation* et à *la Création*.

Mgr l'archevêque présidait, accompagné de tous les professeurs du séminaire.

Sa Grandeur se déclara très satisfaite.

## LE SÉMINAIRE DE SAINT-HYACINTHE

Le séminaire de Saint-Hyacinthe est une des institutions catholiques les plus importantes du pays.

Bâti sur les bords enchanteurs de la rivière Yamaska, le séminaire forme un carré mesurant six cents pieds, et possède une tour haute de cent vingt-deux pieds, d'où l'œil embrasse d'immenses horizons et contemple un des plus séduisants panoramas que la grande nature puisse dérober au regard de l'artiste ou du penseur.

Il est entouré de splendides bosquets d'ormes, de pins et d'érables qui couvrent un terrain de vingt arpens en superficie.

Sous ces bosquets, ornés de fontaines, émaillés de parterres, se trouvent plusieurs petits lacs artificiels et un grand nombre de statues, parmi lesquelles l'on remarque surtout une statue en bronze, la première fondue au Canada, celle de l'illustre fondateur, M. l'abbé Antoine Girouard.

Sous les arbres qui ombragent, dans la belle saison, les allées sablées de la cour, les élèves peuvent aller respirer mille âérés parfums qui réconfortent, lire librement au grand livre de la nature qui enseigne autant que toutes les leçons humaines.

Là ils vont prendre leurs ébats, se reposer, rêver, prier, regarder Dieu briller dans la fleur, parler dans le chant des brises et des eaux, sourire dans l'aurore, et ils peuvent puiser la paix de l'âme dans la sérénité des ombrages rêveurs.

Sur la rivière Yamaska, le séminaire a de superbes chaloupes à la disposition des écoliers qui, les jours de congé, s'en amusent à cœur joie, en se livrant à un exercice qui développe leurs forces physiques et apprend un art qui souvent est aussi utile que celui de la natation.

Le terrain sur lequel est bâti le séminaire de Saint-Hyacinthe a été donné par un bienfaiteur de l'éducation, M. Cadoret, dont le nom est intimement uni à ceux des hommes qui méritent la reconnaissance du pays.

Les honorables Nizer, Papineau, Lafontaine et sir George Cartier ont été les ministres qui ont le plus, par leur influence auprès des différents gouvernements, favorisé cette institution.

M. Girouard, le fondateur, né à Boucherville, fut missionnaire à la Baie des Chaleurs où il se fit remarquer par son zèle et sa charité.

Il devint plus tard curé de la Pointe aux-Trembles, près Montréal.

Il fut nommé curé de Saint-Hyacinthe en 1805.

Dès son arrivée à cet endroit, il établit dans son presbytère une école tenue par des ecclésiastiques que lui avait envoyés de Québec Mgr Plessis. L'un de ces ecclésiastiques devait être un jour le premier évêque des Trois-Rivières.

M. Girouard conçut bientôt l'idée de doter

Saint-Hyacinthe d'un collège, et il fut aidé dans l'exécution de son œuvre par plusieurs prêtres, entre autres, M. Douguise, curé de Varennes, et le seigneur de la paroisse, l'honorable M. Dessaulles qui, à diverses reprises, et souvent inspiré par son épouse, cette femme qui a laissé une si belle mémoire par son esprit et son cœur, fit des dons princiers au nouvel établissement.

Le collège fut béni en 1816 par M. le grand vicaire Gouffroy, curé de Boucherville, et s'ouvrit au mois d'octobre de la même année. Un de ses premiers professeurs fut M. Antoine Birs, neveu de M. Girouard.

L'illustre M. Quertin, l'ancien apôtre de la tempérance dans la province, donna aussi l'enseignement dans les commencements du collège.

Le premier directeur de la maison fut M. Jos. Philippe Lefrançois qui avait été vicaire à la rivière Ouelb.

C'est le 15 août que Lord Aylmer, sur la demande de Mgr Lartigue, octroya, par sanction royale, l'acte d'incorporation du séminaire de Saint-Hyacinthe.

La corporation, que cet acte établissait, avait pour nom légal " Corporation du Séminaire de Saint-Hyacinthe d'Yamaska. "

Elle était composée du plus haut dignitaire ecclésiastique du district de Montréal, du directeur de l'institution, du curé de Saint-Hyacinthe et des deux prêtres les plus anciens dans le séminaire.

La corporation fut définitivement établie le 18 mars 1835, et se composait de Mgr Lartigue, M. Prince, directeur, M. Gravier, curé de Saint-Hyacinthe, et MM. Raymond et Jos. Larocque, professeurs.

Quand eut lieu l'érection de l'évêché de Saint-Hyacinthe, l'acte d'incorporation fut modifié par un amendement de la législature provinciale.

L'incorporation du séminaire lui permit de recevoir des legs, et le premier prêtre qui ait fait un don à cette institution est M. Kimber, ancien curé de Verchères.

Depuis le jour où M. Girouard ouvrit une école dans son presbytère, quels merveilleux changements se sont opérés !

S'il était donné à ce prêtre vénérable, à ce patriote ardent, de contempler l'institution actuelle, quel sourire d'orgueil fleurirait sa lèvre, quelle douce émotion ferait battre son cœur !

L'édifice du séminaire est en pierre de taille, et son architecture, quoique sévère, est très régulière et très belle. Le coût de cette vaste construction a été \$160,000.

La chapelle a une longueur de cent trente-cinq pieds, une largeur de soixante, et la hauteur entre le plancher et la voûte de quarante.

Le style de l'intérieur est un composé d'ionique et de corinthien et celui de l'extérieur roman.

Elle est peinte à fresque et ses décorations sont d'une grande richesse et d'une rare beauté.

Les bas côtés sont quelque peu monotones,

mais cette monotonie est rompue par plusieurs autels ornements avec beaucoup de goût.

Sous la chapelle est un immense caveau qui renferme les tombeaux en brique des prêtres dont les noms suivent : M. Antoine Girouard, décédé en 1832, M. Isaac Désaulniers en 1868, M. P. S. Gendron en 1870, M. Edouard Lecomte en 1871, M. Pierre Dufresne en 1878, M. Joseph-Elie Dufresne en 1881 et M. Etienne Brédour en 1882 et M. Aurèle Chabot en 1860; avec ces prêtres sont inhumés trois élèves, véritables modèles de vertu, Eugène Drolet décédé en 1885, Louis Bilodeau en 1862 et Jacob-Vincent Flynn en 1872.

L'établissement est chauffé à la vapeur, éclairé au gaz et dans tous les étages il y a des appareils pour éteindre le feu, en cas d'incendie.

Au premier étage se trouve la bibliothèque qui compte trente mille volumes et renferme la bibliothèque de feu l'honorable A. N. Morin.

Au même étage, on remarque l'infirmier, grande pièce bien éclairée, une vaste salle de musique, et un arsenal contenant cinquante-cinq carabines avec lesquelles les élèves font les exercices militaires et que le séminaire a obtenus du gouvernement par l'entremise de l'honorable Masson, devenu récemment lieutenant-gouverneur de la Province.

Au deuxième étage est le cabinet de physique et de zoologie. On y voit une superbe collection d'oiseaux et de bois canadiens et d'antiquités indiennes.

Au troisième, une ancienne chapelle d'une longueur de cent pieds, sert actuellement de salle académique où les élèves s'habituèrent à prendre la parole dans des discussions sur des sujets scientifiques, historiques ou religieux.

Au quatrième étage se trouvent deux dortoirs immenses tenus avec le plus grand ordre et la plus grande propreté possibles, et possédant un mode de ventilation qui ne laisse rien à désirer.

La salle de récréation des grands est une pièce de cent vingt-cinq pieds, bien éclairée. On y admire le portrait à l'huile de l'honorable Jean Dessaulles.

Dans un autre salle voisine, se trouve une petite galerie de peintures renfermant les portraits des fondateurs et principaux bienfaiteurs : ceux des regrettés MM. Girouard, François Cadret, Desaulniers, Dufresne, Gendron et Deguise.

L'institution compte seize prêtres, quatorze ecclésiastiques et deux cent cinquante-cinq élèves.

Elle est très florissante, possède, en différents endroits du comté, de grandes propriétés, et sous la sage administration qui la régit, elle ne peut manquer de continuer à avoir un succès toujours croissant.

Le séminaire de Saint-Hyacinthe a fourni un grand nombre d'hommes qui se sont rendus illustres dans l'apostolat, la politique et la magistrature.

Il y a eu trois grandes réunions des élèves du séminaire, en 1878, 1879 et 1884.

La fête de cette année a eu lieu le 30 juin et le 1er juillet.

A cette fête, assistaient un grand nombre d'élèves venus, à l'appel de M. A. Dumesnil, le secrétaire du comité d'organisation, de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis.

Parmi les personnes qui ont honoré cette fête de leur présence, on remarquait Nos Seigneurs les évêques L. Z. Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe, et B. C. Fabre, évêque de Montréal.

A cette occasion, M. le chanoine O'Donnell, fit dans la chapelle du séminaire une admirable allocution.

En réponse à l'adresse présentée aux anciens élèves par leurs jeunes confrères, l'honorable Boucher de La Bruère prononça un discours très éloquent.

La journée du 1er juillet fut surtout remarquable.

A 9 heures du matin, il y eut messe solennelle.

Mgr Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe, était au trône.

Sa Grandeur, l'évêque de Montréal, chanta la messe, ayant M. B. Brown, curé de Saint-Hugues, comme prêtre-assistant, et MM. F. X. Jeannot, supérieur du séminaire de Sainte-Marie, et F. X. Bourque, curé de la Présentation, comme diacre et sous-diacre.

Dans l'après-midi eut lieu la distribution des prix aux élèves, et des discours remarquables furent prononcés par M. Ferdinand Gagnon, des Etats-Unis, l'honorable juge Mathieu et M. le Supérieur de l'établissement.

Le cours d'études suivi au séminaire de Saint-Hyacinthe est le cours classique, tel qu'il a toujours été entendu dans ce pays comme en Europe.

Le cours est de huit années; il y a de plus un cours préparatoire, mais qui ne fait point partie du cours régulier.

Le cours complet comprend l'enseignement du français, de l'anglais, du grec et du latin, comprenant, selon les classes, l'histoire, la géographie, l'arithmétique, la littérature et la rhétorique.

Dans le cours de philosophie, qui dure deux ans, l'élève apprend les mathématiques, la botanique, la zoologie, la minéralogie, la philosophie proprement dite, c'est-à-dire logique, métaphysique et morale.

Comme je l'ai dit au commencement, le séminaire de Saint-Hyacinthe est une des meilleures institutions dont s'honore le Canada catholique, et le bien qu'il a fait, les services qu'il a rendus à la jeunesse, sont incalculables.

Tant que nous conserverons dans notre pays des établissements comme celui-là, il n'y a rien à redouter pour la langue, les traditions, les mœurs et les croyances de notre nationalité.

AUGUSTE VERGER.

## NOUVELLES RELIGIEUSES

*La mère d'Youville.* — Copie authentique du procès d'information sur les vertus et les miracles de la mère d'Youville, fondatrice des Sœurs Grises de Montréal, vient d'être envoyée à la Sacrée Congrégation des Rites.

*M. l'abbé Benoît Marie Granjon, S. S.* — La vaste église de Notre-Dame de Montréal put à peine contenir la foule qui voulut assister au service de ce digne prêtre. Il est mort âgé de 77 ans. Le travail et le dévouement ne tuent pas comme on se l'imagine souvent. La vie si longue et si bien remplie de ce digne prêtre en est un exemple frappant.

*Noces d'or de Mgr J. Larocque.* Natif de Chambly (1808), fait ses études au Séminaire de St-Hyacinthe dont il devient plus tard professeur (Rhétorique) directeur et finalement Supérieur 1842.

En 1847 il devient chanoine. C'est alors qu'il prend la direction des *Mélanges religieux* publiés à Montréal.

En 1852, il est sacré évêque coadjuteur de Mgr Bourget. Il administre le diocèse de Montréal pendant l'absence de Mgr Bourget.

En 1869, il succède à Mgr Prince comme évêque de St-Hyacinthe; en 1853 il obtient sa démission, administre le diocèse jus qu'en 1867.

Il réside maintenant au monastère du Précieux-Sang à St-Hyacinthe.

Mgr L. Z. Moreau a adressé à son clergé une circulaire dans laquelle nous lisons :

" Nous ne pouvons oublier que Mgr Larocque a généralement dépensé sa vie presque entière à St-Hyacinthe et pour St-Hyacinthe, même depuis que les infirmités l'ont forcé de se retirer de la vie active. En effet depuis dix-huit ans qu'il est dans la retraite, il n'est pas resté oisif. Vous connaissez tous son dévouement et ses travaux pour la sanctification de nos communautés religieuses, qui aussi l'aiment et le vénèrent comme un père, et surtout sa sollicitude pour la belle et si utile fondation du Précieux-Sang où il est chéri et entouré des soins de la plus filiale piété. Fête magnifique. Deux archevêques. Huit évêques. Nombreux clergé. Concours empressé des fidèles. Magnifiques présents.

" *Ligues du Sacré-Cœur* ". Elles se multiplient dans le pays et nous annoncent pour l'avenir un bien considérable.

*Mgr. Fabre* fait appel aux catholiques de son diocèse pour le parachèvement de la *Cathédrale* de Montréal. M. Z. Racicot Ptre, résidant à l'évêché de Montréal, est le procureur de l'oeuvre de la Cathédrale.

*L'Église de Notre-Dame de Bonsecours* (une de nos rares reliques), doit subir d'importantes améliorations.

Quatrième mandement de *Mgr Duhamel* évêque d'Ottawa, contre la *franc-maçonnerie*.

" *Adresse des ligues du Sacré-Cœur de Joliette au R. M. Beaudry* " Curé de Joliette, avant son départ pour l'Europe.

(Cette adresse a été faite et présentée par M. Adolphe Renaud avocat et journaliste.)

Permettez-moi M. le curé d'élever la voix au nom des *affiliés* à la ligue du Sacré-Cœur pour venir déposer à vos pieds à l'occasion de votre départ, nos meilleurs souhaits de " *Bon Voyage* ".

Si les sympathies de la jeunesse vous sont de quelque prix recevez-en ce soir l'expression la plus sincère. — Les jeunes gens de la ville de Joliette, qui, nous sommes fiers

de pouvoir le dire, ont été habitués à cultiver la fleur si belle et si précieuse de la reconnaissance, n'ont pas voulu laisser leur digne curé s'embarquer pour la Ville Éternelle et l'heureux pays qui a été le berceau du Christ, sans venir échanger avec lui les douces relations qui doivent exister entre un bon père et des fils qui sont l'objet de sa sollicitude quotidienne.

Vous partez, M. le curé, mais je m'empresse d'ajouter *vous restez* — Oui, vous restez, car votre souvenir, lui, ne franchira pas l'océan. Il demeurera vivant dans l'esprit de chacun de nous et nous osons vous demander d'entretenir les mêmes sentiments à notre égard.

Nous aimons en même temps, profiter de cette occasion pour vous faire part de l'espoir que nous formulons que *cet arbre de foi*... La ligue du Sacré Cœur... que le zèle et la vertu viennent de planter dans le champ de votre paroisse n'aura pas été déposé dans un terrain inculte. — Ses ramifications vont s'étendre et grandir sous le souffle vivificateur de la dévotion chrétienne et des soins incessants de notre estimable chapelain et à votre heureux retour, vous pourrez dire sans doute avec le *vigneron de la Parabole* : *Cet arbre a porté de bons fruits*.

Dans une famille, il est d'usage, M. le curé, de charger de quelques *petites commissions*, celui de ses membres qui va partir pour un voyage lointain. Il nous sera peut-être permis d'en faire autant ce soir et dans ce cas, nous oserions vous prier de dire au Souverain-Pontife que vous aurez le bonheur de rencontrer *qu'au Canada dans la ville de Joliette*, il existe une Société de jeunes gens bien décidés à tenir haut et ferme et à faire respecter dans la sphère de leur influence le drapeau de la foi catholique. Heureux si Léon XIII, l'*Auguste catédu Quirinal* dont la paternelle sollicitude aime toujours à encourager le bien partout où il se trouve daignait pousser la condescendance jusqu'à favoriser notre Société naissante de l'insigne avantage de la Bénédiction Pontificale. Nous vous prions de plus de nous accorder un léger souvenir quand vous aurez le bonheur de baiser la sainte poussière de Jérusalem et des autres villes antiques qui ont été témoins du passage sur la terre du Maître de toutes choses.

Veillez M. le curé, accepter l'expression de la sympathie filiale que nous avons pour vous et vous rappeler longtemps ce cri partant du cœur de chacun de nous :

" *Bon voyage et retour heureux* "

## FAITS DU MOIS

( A L'ÉTRANGER )

— Installation de Cleveland, président des États-Unis.

— En Afrique, alternatives de succès et de revers pour les anglais. — En Belgique, plusieurs nouvelles victoires des catholiques dans les élections. — En Chine, succès des Français. Bruit de paix. — Le prince Edouard, fils aîné du prince de Galles vient d'être fait franc-maçon. Continuez MM. les Anglais et vous serez punis par où vous avez péché. — On craint une guerre entre l'Angleterre et la Russie.

( AU PAYS )

Nos Canadiens sont de retour de leur expédition en Egypte. Paix à l'âme des douze d'entre ceux qui se sont endormis sur la vieille terre africaine. — Felix Pontre est mort. Les aventures de sa jeunesse lui survivront — M. Cauchon a rendu compte au Très-Haut de sa longue carrière de vie publique. Sa mort a été édifiante. Il a droit de cité dans l'histoire du Canada, mais, cette même histoire aura pour lui des sévérités.

A *Medicus* correspondant de l'*Etendard* :

Vos correspondances sur la nécessité de soumettre à des épreuves plus sérieuses les jeunes gens qui se destinent à la médecine renferment d'excellentes suggestions. Il faut espérer que ces suggestions seront avant longtemps prises en considération.

## Notre organisation municipale

### INTRODUCTION

#### HISTORIQUE DE NOTRE ORGANISATION MUNICIPALE

Jusqu'à 1855 nous avons toujours conservé dans la province de Québec les anciennes institutions municipales qui nous étaient venues de la France. Au lieu de conseils municipaux que nous avons aujourd'hui dans chaque localité, il y avait seulement en tête de la Province un grand voyer général (1), officier municipal investi du pouvoir absolu de légiférer sur les travaux de voirie, de cours d'eau, etc. Ce grand voyer avait dans chaque district un député grand voyer, auquel il déléguait l'exercice de ses pouvoirs et de ses attributions. C'étaient là nos seuls officiers municipaux. Nous n'avions pas d'autre organisation municipale que celle-là.

En 1855, l'*Acte des municipalités et chemins*, passé par le Parlement de l'Union, opéra une véritable révolution dans notre droit municipal en créant le système des conseils municipaux qui remettait entre les mains du peuple la direction et le contrôle des affaires municipales.

L'acte de 1855 modifié par la suite, a servi de base à notre système municipal actuel, tel qu'on le trouve exposé dans le code municipal de la province de Québec.

Le code est entré en vigueur le 2 novembre 1871.

#### IDÉE D'ENSEMBLE SUR NOTRE CODE MUNICIPAL

Ce code contient à peu près tout notre droit municipal.

Il s'applique à toute la province de Québec, excepté aux cités et villes incorporées

par acte spécial du Parlement. Ainsi les villes de Québec, Montréal, Trois-Rivières, Sherbrooke, St-Hyacinthe, St-Jean, Joliette, Rimouski, Louiseville, Berthier, etc., etc., ne sont pas régies par le code municipal, mais par des chartes spéciales octroyées par le Parlement.

Notons cependant que les chartes spéciales diffèrent très peu en général du code municipal. L'on y trouve l'application des mêmes principes démocratiques. Seulement le conseil de ces cités et villes incorporées est investi d'une plus grande somme de pouvoirs que celui des municipalités régies par le code municipal.

Le code municipal divise la Province en comtés. Chaque comté forme une corporation appelée *municipalité du comté* de (Joliette.) et se divise en villes, villages, paroisses ou townships. (1)

Chaque ville, village, paroisse ou township forme une municipalité locale indépendante dans le comté. A la tête de chaque municipalité soit *locale*, soit *de comté*, il y a un conseil investi des pouvoirs législatifs, exécutifs et même judiciaires en certains cas.

#### PLAN QUE NOUS SUIVRONS DANS CETTE ÉTUDE

Pour procéder avec ordre dans l'étude que nous nous proposons de faire sur notre organisation municipale, indiquons de suite le plan que nous allons suivre. Nous traiterons successivement et succinctement :

- 1<sup>o</sup> Des municipalités.
- 2<sup>o</sup> Des conseils municipaux.
- 3<sup>o</sup> Des pouvoirs et attributions des conseils municipaux.
- 4<sup>o</sup> Du mode d'exercice de ces pouvoirs.
- 5<sup>o</sup> Des principaux officiers municipaux.

#### ARTICLE I

#### DES MUNICIPALITÉS

##### *Qu'est-ce qu'une municipalité ?*

Le code municipal ne définit pas exactement ce qu'est une municipalité. Il déclare seulement à l'article 19 que « le mot *municipalité* désigne simplement le territoire érigé pour les fins d'administration municipale ».

(1) Voyer, mot dérivé de voie, chemin. La charge de grand voyer fut créée sous Henri IV en 1559. Sully, le premier, en fut revêtu.

(1) Le mot " township " qu'on a traduit en français par *canton*, sert à désigner tout territoire ainsi érigé et défini par une proclamation du lieutenant-gouverneur.

*Combien d'espèces principales de municipalités ?*

Il y a deux espèces principales de municipalités. Ce sont les *municipalités de comté* et les *municipalités locales*. Ces dernières comprennent ordinairement des municipalités de ville, de village, de paroisses et de townships.

Il n'y a pas un terrain dans la province de Québec qui ne fasse partie d'une municipalité quelconque. Si un terrain n'est pas encore érigé en municipalité locale, il fait toujours partie de la municipalité du comté dans lequel il se trouve.

*Comment se forment les municipalités ?*

D'abord, comme nous l'avons vu plus haut, chaque comté forme une municipalité indépendante où chaque habitant est contribuable, c'est-à-dire, a des droits et des obligations. Il y a 60 municipalités de comté dans la province de Québec, vu qu'il y a 60 comtés.

Un comté n'a pas besoin d'être érigé spécialement en municipalité pour en avoir la nature et le caractère. Du moment qu'il est reconnu comme comté, il forme *ipso facto* une municipalité distincte.

Comme on le sait, tout comté se divise ordinairement en villes, villages, paroisses et townships. Par exemple la municipalité du comté de Joliette comprend les municipalités locales de St-Charles-Borromée, de St-Thomas, de St-Paul, de Ste-Elisabeth, de St-Félix, de St-Jean-de-Matha, de Ste-Emmélie-de-l'Energie, de Ste-Mélanie, de Ste-Béatrix, de St-Ambroise, de St-Alphonse et de St-Côme. Chacune de ces paroisses forme une municipalité indépendante et libre de se gouverner à sa guise et de passer chez elle toute loi ou tout règlement concernant des affaires d'un intérêt purement local.

Aucun territoire ne peut être érigé en municipalité locale à moins qu'il ne possède une population de 300 âmes. Car la loi présume, sans doute, qu'une population moindre, aurait à s'imposer de trop grands sacrifices pécuniaires pour subvenir aux frais d'une organisation municipale. Tant qu'un territoire distinct n'a pas atteint une population de 300 âmes, il doit être annexé à une municipalité locale voisine, ou bien il conserve son indépendance et tombe sous le contrôle direct et immédiat du conseil de comté.

Parmi les municipalités locales, il y en a

qui existent de plein droit comme les townships qui deviennent municipalités aussitôt qu'ils ont acquis une population de 300 âmes. D'autres ont besoin de la décision d'une autorité législative qui décrète leur existence. Ainsi une paroisse même canonique ne forme une municipalité qu'après avoir été érigée et reconnue civilement par les commissaires pour l'érection civile des paroisses.

Il va de soi que la législature provinciale de Québec pourrait créer elle-même directement toute municipalité quelconque.

Tout territoire faisant partie d'une municipalité rurale, et contenant, sur une de ses parties, au moins quarante maisons habitées, dans une étendue n'excédant pas 60 arpents en superficie, peut être érigé en municipalité de village par une proclamation du lieutenant-gouverneur, mais il faut qu'au préalable, le lieutenant-gouverneur ait été ainsi avisé par le conseil de comté en connaissance de cause.

Le lieutenant-gouverneur a également le droit d'ériger une municipalité de village en municipalité de ville, s'il croit que cela sera avantageux. Mais ici, il peut agir d'office et sans avoir été avisé par le conseil de comté.

Remarquons qu'un territoire peut avoir un grand intérêt à être érigé en municipalité de village ou de ville, attendu que le conseil d'une municipalité urbaine a plus de pouvoirs et d'attributions que le conseil d'une simple municipalité rurale.

Afin de faciliter les recherches quant à la date de l'érection d'une municipalité quelconque, la loi, par une disposition très sage du reste, décrète que toute municipalité n'acquiert d'existence légale que le 1<sup>er</sup> jour de janvier qui suit son érection.

Maintenant l'autorité qui peut créer des municipalités a aussi le droit de les démembrer soit pour en former des municipalités distinctes, soit pour les annexer à d'autres municipalités. Ainsi par exemple cette autorité pourrait si elle le jugeait convenable, démembrer la paroisse de St-Charles-Borromée, soit pour en faire une municipalité distincte, soit pour en annexer les parties aux municipalités voisines v. g. à St-Paul et à St-Thomas.

M. J. T.

(A continuer).

## COLLEGE DE LÉVIS

Me voici donc en frais de vous donner une chronique. Je vous parlerai de ce qui m'est le plus cher ici, le collège.

Figurez-vous une immense masse de pierre, perchée sur une éminence qui domine toute la ville, et vous aurez une idée du collège. Cette année on va terminer une aile, ce qui donnera en tout 500 pieds de longueur.

Au delà de 300 élèves viennent puiser aux sources de la science, et déjà le collège compte, avec orgueil, de ses élèves, dans les différentes classes de la société.

Le collège est entouré d'une vaste cour où tous les amusements peuvent être trouvés.

Une terrasse donnant sur le fleuve et entourée d'arbres, est le lieu de prédilection des philosophes. Du haut de cette terrasse, l'œil découvre au sud, l'église paroissiale, à l'ouest, le magnifique couvent des sœurs grises, pour l'instruction des demoiselles, dans le lointain on distingue l'hospice St-Joseph de la Délivrance fondé par feu Mgr Deziel.

Nul vaisseau ne passe inaperçu sur le fleuve et la vieille cité de Champlain étale à nos yeux sa citadelle, sa basilique, etc.

Derrière tout cela, on aperçoit la chaîne des Laurentides.

Rien de plus enchanteur que ces sites !

Mais après ces points de vue gais, il en est un que nous ne pouvons regarder sans sentir notre cœur se serrer sous une émotion douloureuse. Là-bas, vers le nord, parmi des bosquets de sapins, on aperçoit les bras noirs d'une croix :

C'est le cimetière.

Il y a deux ans, nous avons porté en terre la dépouille mortelle de feu Messire Georges Eric Sauvageau, directeur du collège.

On ne peut jamais regarder cet endroit, sans que son souvenir ne vienne à notre pensée. Il a laissé une mémoire bénie de tous les élèves qui l'aimaient comme un père. Mais je ne veux pas vous attrister plus longtemps par des souvenirs douloureux, etc., en même temps, si chers à tous les élèves du collège de Lévis.

Dans ma prochaine, je vous donnerai des détails de la vie intime.

NORINE.

Lévis, mars 1885.

## Examen pour l'admission à l'étude du droit.

JANVIER 1885.

## HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

1. Donnez un aperçu du règne d'Alexandre le Grand.

2. Donnez un court résumé de la guerre des deux Roses.

3. Nommez, suivant l'ordre chronologique, les dynasties qui se sont succédées sur le trône de France, avec les noms de leurs fondateurs.

4. Campagne de 1759 en Canada ; donnez-en les principaux événements ; indiquez les batailles les plus remarquables et les généraux qui y prirent part.

5. Bornes des pays suivants : France, Iles Britanniques, Italie, province de Québec.

6. Nommez les principaux fleuves de l'Europe, des Etats-Unis et du Dominion et indiquez leurs embouchures.

7. Où se trouvait Carthage ? Quelle est la ville importante qui est maintenant la plus rapprochée de Carthage ?

8. A qui appartient l'île Formose ? Où sont situés le Tonkin et le Congo ?

## LITTÉRATURE

1. Définir l'hyperbole, l'antithèse, la gradation, l'apostrophe et la prosopopée.

2. Quelles sont les règles du genre épique ?

3. Eloquence judiciaire—qualités essentielles.

4. Précautions oratoires.

5. Platon—César—S. Basile—Le Tasse—Pope—Boileau. Indiquer la nationalité de ces auteurs, l'époque où ils ont vécu, le genre dans lequel ils ont écrit et leurs principaux ouvrages.

## GÉOMETRIE.

1. Circonférence — cercle — diamètre — corde — tangente — segment — secteur — ( déf. )

2. Trois points non en ligne droite déterminent une circonférence.

3. Diviser une ligne en moyenne et extrême raison.

4. Quel serait le côté d'un carré équivalant à un triangle dont la base a 36 pieds et la hauteur 8.5 pieds ?

## PHYSIQUE.

1. Télégraphe de Morse (parties essentielles, fonctionnement).

2. Principes de la photographie.

3. Thermomètres : différentes échelles thermométriques, leurs caractères distinctifs.

4. Définir les mouvements uniformes, variés et uniformément variés.



## CHIMIE.

1. Azote et phosphore ( propriétés physiques, préparation ).
2. Zinc et mercure ( métallurgie et réactifs ).
3. Poudre à canon, composition, fabrication, propriétés.

## VERSION LATINE

Traduisez en français ( sens littéral autant que possible ).

a) *Ad fontem Bandusiam.*

O fons Bandusie, splendidior vitro,  
Dulci digne mero non sine floribus,  
Cras donaberis haedo,  
Cui fons turgida cornibus

Primis et Venerem et ps elia destinat ;  
Frustra : nam gelidos inficiet tibi  
Rubro sanguine rivos  
Lascivi soboles gregis.

Te flagrantis atrox hora Canicula  
Nescit tangere : tu frigus amabile  
Fessis vomere lauris  
Præbes et pecori vago.

Fies nobilium tu quoque fontium,  
Me dicente cavis impositiam illicem  
Saxis, unde loquaces  
Lympham desiliunt tue.

HORACE, Ode IX du livre III.

b) Vile quam sit varia vite commutabilisque ratio, quam vaga volubilisque fortuna, quante infidelitates in amicis, quam ad tempus aptæ simulationes, quante in periculis fugæ proximorum, quante timiditates. Erit illud profecto tempus, et illicescet aliquando ille dies, quum tu, salutaribus, ut spero, rebus tuis, sed fortasse motu aliquo communium temporum immutatis ( qui quam crebro accidat, experti debemus scire ), et amicissimi benevolentiam, et gravissimi hominis fidem, et minus post homines natos fortissimi viri magnitudinem animi desideres.

CICÉRON, Pro Milone.

c) Continuo audite voces vagitus et ingens, Infantumque affinis flentes in limine primo, Quos dulcis vite exortes et ab ubere raptos Abstulit atra dies et funere mersit acerbo. Hos juxta falso damnati crimine mortis. Nec vero hic sine sorte data, sine judice, sedes : Quæsitur Minos urnam movet ; ille silentum Conciliumque vocat, vitasque et crimina discit. Proxima deinde tenent mæsti loca, qui sibi letum Insontes peperere manu, lucemque perosi Projecere animas. Quam vellent æthere in alto Nunc et pauperiem et duros per ere labores ! Fas abstat, tristisque palus inamabilis undæ Alligat, et novies Styx interfusa coercet.

ÉNÉIDE, liv. VI.

## PHILOSOPHIE.

Une séance de 3 heures pour la Philosophie ( Logique, Métaphysique et Morale ). Nombre de points 250.

Les candidats qui ne conservent pas le tiers des points accordés pour cette séance sont éliminés.

1. Prémisses — termes — extrêmes — terme moyen — majeure — mineure — modes et figures du syllogisme.

Accident et qualité.

Simplicité de l'âme.

Conscience et justice.

(Définir simplement et donner des exemples, s'ils sont possibles.)

2. Universaux (division et définition, exemples).

3. Méthode analytique, synthétique (dés). Énoncer et expliquer les règles de ces méthodes.

4. On doit rejeter le panthéisme réel et celui de Spinoza.

5. La servitude véritable (l'esclavage) est opposée au droit naturel.

## VERSION ANGLAISE

(Traduire aussi littéralement que possible)

## THE GIANT'S CAUSEWAY.

The whole exhibition of this great place of nature, so far superior to the little things done by man, is a confused regularity and disuniformity, displaying too much diversity of plan to be all seen or comprehended at once. A considerable way along the coast, the cliffs, rising in some parts from two to three hundred fathoms above the level of the sea, present similar appearances. At the point which bounds the bay on the east, and just above the narrowest part of the greatest causeway, a long collection of pillars, called the *needles*, are seen, the tops of which, just appearing out of the sloping bank, plainly show them to be in an oblique position, and about half way between the perpendicular and the horizontal. These seem to have been removed from a perpendicular to the present oblique position, by the sinking or falling of the cliff.

CLARKE.

## ANALYSE.

1. Donnez les règles de syntaxe se rapportant aux expressions suivantes : *dulci digne mero* — *vide quam sit varia ratio* — *dulcis vitæ exortes* — *damnati crimine mortis* — *lucemque perosi*.

2. Déclinez ou conjuguez aux temps indiqués : *cornibus*, *sanguine*, *fripus*, *vovere*, *dulci ruber*, *donaberis* : *inficiet*, *fies*.

3. Donnez les temps primitifs de *inficit*, *tangere*, *desiluerit*, *mersit*, *discit*.

## SUJET DE COMPOSITION.

C'est toujours l'honnêteté qui, en définitive, remporte le succès.

## GYMNASTIQUE INTELLECTUELLE

1 *Sophisme*

Le cheval est un animal,  
Or l'âne est un animal,  
Donc le cheval est un âne.

On demande la réfutation d'après les règles du syllogisme.

2 *Charade*

Quelquefois mon premier prend le nom d'une obole,  
Mais avec mon second je suis fils de Rachel;  
Mon tout dans ce temps-ci, la guerre le désole  
Et voit tomber ses tours sous le canon cruel.

A. L.

3 *Charade*

Mon premier pied se voit sur la tête royale  
Brille dans le palais et dans la cathédrale  
Attire la faveur, soulage l'indigent.  
Avec mon second pied, quand il se renouvelle,  
On entend : souhaits, vœux, éloge et compliment  
Et le tout couronné par l'union fraternelle.  
Sur la terre d'Afrique on verra mon entier,  
Ville maure d'abord, française par victoire.  
A présent, cher lecteur, à vous de deviner  
Afin de fortifier votre jeune mémoire.

A. L.

4 *Carré*

Evêque jeune encore, pour l'avoir mérité  
Patriarche vanité pour sa postérité  
Un beau brevet d'honneur pour tout bon militaire  
Ce que fait éprouver tout ce qui peut nous plaire  
Pour polir les métaux, la roche est nécessaire.

V. P.

5 *Carré*

Pour patron, c'est un saint qui ne se trouve pas  
Supérieur en gloire, en pouvoir, en appats  
C'est ce qu'un grand mangour mange dans un repas  
Patriarche passé, qui doit venir encore  
Buvez-en, vous perdez le fait qui vient d'éclorre.

V. P.

6 *Losange*

Goûtez bien le bon vin  
C'est une boisson forte  
C'est des jambes la porte  
Père de l'orphelin  
Belle-mère de Ruth  
Qui n'est rude ni brut  
Quasi fin de cohorte.

V. P.

## DÉLASSONS-NOUS UN PEU

LETTRE DE JEAN BRIDET A SON FILS.

A MONSIEUR,

Monsieur mon fils, fusillé à 73<sup>e</sup> régiment  
d'infanterie de la ligne 2<sup>e</sup> bataillons, 6<sup>me</sup> com-  
pagnie à St-Omer, Artois d'ous c'qu'il est parti  
avant z'hier pour l'y faire parvenir ous c'qu'y  
sera si y est à la réception de la présente.

Mon cher enfant,

Je mets verbalement la plume à la main de  
Jacqueline t'a promise qui t'écris pour moi au  
lieu de ta mère, à seule fin de te faire assavoir  
que tes deux mots de billets nous sont z'arrivez  
à bon port, rapport à la pièce de dix francs qui  
t'est si nécessaire.

Et te remerciant pas moins de tes escrupules  
ça ne me gênerait pas du tout de te l'envoyer  
cette pièce de 8 francs sans me gêner, mais à  
c'theur, même en me gênant ça me serait diffi-  
cile vu que nous avon t'acheter une vache l'aut-  
mois qui nous a coûté les yeux de la tête.

Ta tante Préluchet me les aurait bien avancés  
la pauvre femme, mais all les a pas, ton frère il  
est za mais ils lui font besoin. Nous nous som-  
mes donc tous cautérisés pour parvenir à faire  
la pièce de 6 francs que je t'envoie sur ta de-  
mande.

Il y a du nouveau. L'garde champêtre s'est  
fichu en ribotte à c'matin. On l'a trouvé dans un  
fossé ronflant comme un ogre d'Eglise qu'avait  
perdu son sabre et sa cocarde, dis queuque fois t'é-  
tait en position de lui envoyer un vieux sabre  
qui ne pourrais plus servir à rien de rien tu lui  
ferait plaisir d'y en faire présent par la poste  
sans que ça lui coûte. Pour ce qui est de not'  
santé all'est bonne. Il y a que la vache qu'est  
pas bin la pauvre bête all' est si changée que si  
tu la voyait tu ne la reconnaîtrait pas quoique  
tu ne l'aye jamais vue. A part ça nous nous por-  
tons tous bien. La poule noire est après couver.  
Faut que t'aie fais queuq'bêtises pour être  
déjà fusillé, l'maitre d'école dit comme ça que  
c'est la plus grave des punitions. Continue mon  
cher enfant à t'entretenir dans les bonnes indis-  
positions d'un bon fils envers tes pères et mères  
auxquels se joint Jacqueline et la vieille mère  
Saindoux pour la vie.

( Signé ) Jean Bridet.

Comme finissement ta mère t'envoie à mon  
insulte la pièce de 40 sous que tu demande,  
mais toute réfection faite elle croit qu'all fera  
mieux de la garder pour ne pas te couduire en  
dépenses.

UN AMI DE KAMOURASKA.

( Du *Nouvelliste* de Québec )

\*  
\* \*

La petite Eva apprend des fables, Son père  
lui demande le récit de la fable *le Loup et  
l'Agneau*.

— Un agneau se désaltérait... commence Eva.  
Et cela va bien jusqu'au milieu. Tout à coup  
elle s'arrête.

— Eh bien ! tu ne sais donc plus !... lui dit  
le père.

— Oh ! si, petit père, mais je ne le dis pas,  
parce que c'est ... trop triste !

## SCIENCE VULGARISEE

## Histoire d'une bouchée de pain

On lettres à une petite fille sur la vie de l'homme et des animaux.

LETTRE III

## LA LANGUE

Avant de rien croquer, recueillons-nous un peu.

La bouche est la porte par où l'on entre. Or, à toute porte bien tenue il y a un portier. Et que fait un portier bien appris ? Il demande aux gens qui se présentent ce qu'ils sont, ce qu'ils viennent faire, et quand il leur trouve trop mauvaise mine, il ne les laisse pas entrer. Il nous fallait donc, pour bien faire, un portier de ce genre-là, logé dans la bouche, et nous l'avons aussi, Dieu merci ! Le connaissez-vous ?

Vous me regardez toute ébahie. Oh ! la petite ingrate qui ne reconnaît pas son ami le plus cher ! Réfléchissez un peu.

Eh bien ? Avez-vous deviné ?

Je vais vous le dire : le portier qui garde la bouche, c'est le sens du goût.

C'est lui qui fait si galamment les honneurs de la maison aux gens comme il faut, et donne si impitoyablement la chasse aux intrus. En d'autres termes, c'est sur ses indications que nous caressons amoureusement de la langue et des lèvres ce qui est bon à manger, et que nous crachons lestement et jetons à la porte ce qui est mauvais, en lui disant *pouah !* par-dessus le marché.

Je pourrais en dire bien du mal, de ce portier, si je voulais, et cela ne ferait pas trop l'affaire de bien des petites filles gourmandes que je vois d'ici ; mais je préfère commencer par en dire du bien, quitte à faire ensuite mes réserves.

Dans l'histoire que j'ai à vous conter, ma chère enfant, il y a surtout une chose qu'il ne faut pas perdre de vue, même quand je ne vous en parlerai pas : c'est que tout ce que nous allons rencontrer a été arrangé tout exprès par Dieu pour y loger notre être, comme une mère arrange un berceau pour y coucher son enfant. Il faut donc considérer tout cela comme autant de cadeaux que Dieu nous a faits, nous abstenir

d'en dire du mal, ne serait-ce que par respect pour la main qui nous l'a donné.

Il y a d'ailleurs un moyen bien simple de nous convaincre de l'utilité et de la convenance de chacun de ces cadeaux, c'est de voir ce qui arriverait si nous ne l'avions pas reçu.

Supposez, par exemple, que le sens du goût vous manque tout à fait, et qu'en mettant un morceau de gâteau dans votre bouche cela vous fasse juste autant d'impression que si vous le teniez dans la main.

Vous n'auriez jamais fait cette supposition-là, j'en suis parfaitement sûr, parce qu'il ne viendrait jamais à l'esprit d'un enfant que les choses puissent être autrement que Dieu ne les a faites.

Les enfants ont raison en cela, plus raison que les philosophes. Mais enfin, puisque nous y sommes, supposons toujours.

Qu'arrivera-t-il ?

D'abord vous mangerez du vieux gâteau moisi, sans plus vous en soucier que s'il était frais, et le gâteau moisi que vous n'auriez garde de manger maintenant parce que vous le trouveriez trop mauvais, le gâteau moisi est une nourriture malsaine, capable de vous empoisonner si vous en mangiez beaucoup.

Je vous cite celui-là, pour prendre un exemple, mais c'est un entre mille. Bien qu'en fait de choses à manger vous ne connaissiez guère que ce qui sort préparé des boutiques, ou de la cuisine de votre maman, vous concevez bien pourtant qu'il y en a beaucoup dont nous devons nous garder, parce qu'elles ne seraient rien de bon dans notre estomac, et que nous serions embarrassés bien souvent pour les distinguer, si le goût ne vous avertissait pas. Avouez que ces avertissements-là ont bien leur mérite.

Il y a, en effet, ceci de merveilleux, que *presque toujours* ce qui n'est pas destiné à servir de nourriture est trahi, en entrant dans la bouche, par son mauvais goût, et c'est encore là une belle preuve que Dieu a pensé à tout. Les médecines, il est vrai, sont mauvaises à la bouche, et il faut les avaler dans certains cas. Mais nous pouvons les comparer aux ramoneurs, qui ne sont pas beaux à voir, ni appelés à figurer dans le salon, et que les portiers des plus belles maisons laissent entrer pourtant une fois dans l'année, bien qu'en faisant la grimace, parce qu'on a besoin d'eux. Il faut de même laisser entrer quelquefois les médecines, malgré

leur mauvaise mine, parce qu'elles ont aussi à travailler dans la cheminée. Mais le goût ne vous trompe pas sur leur compte, et elles ne sont pas, en effet, destinées à servir de nourriture. Celui qui s'aviserait de déjeuner, de dîner et de souper avec des médécines, ne serait pas longtemps à s'en apercevoir.

Je vous ai dit, au surplus, tout à l'heure : *presque toujours*, et ceci s'applique à nous autres hommes, qui avons imaginé mille artifices pour mettre en défaut nos gardiens naturels ; qui glissons en cachette des voleurs dans une société d'honnêtes gens : du poison, par exemple, dans du sucre, comme on le fait trop souvent avec ces affreux bonbons verts et bleus, auxquels je garde rancune de vieille date, parce qu'ils m'ont empoisonné un camarade que j'aimais bien, quand j'étais petit. Ceux-là passent effrontément devant le portier qui n'y voit rien, monsieur le sucre cachant le drôle derrière lui.

Et puis, nous sommes quelquefois assez peu sages pour ne pas laisser au portier le temps de faire son examen. Nous avalons gloutonnement, sans goûter, et tout ce monde, qui entre en courant, force, comme on dit, la consigne. A qui la faute ensuite, si les voleurs se trouvent établis dans la maison ?...

Mais les animaux ont plus d'esprit que nous.

Regardez votre petit chat, quand vous lui présentez quelque bon morceau qu'il ne connaît pas, avec quelle précaution il avance tout doucement son museau pour se donner le temps de réfléchir ! Puis, comme il touche délicatement du bout de la langue l'objet inconnu, une fois, et deux fois et quelquefois trois ! Et quand la fine pointe de la langue est allée ainsi à plusieurs reprises aux renseignements (notez que c'est là le grand poste d'observation de son portier, comme du nôtre), alors seulement il se décide à avaler. Pour peu que les renseignements lui paraissent suspects, il n'y aura pas de : *mimi* / qui tienne ; toutes vos invitations les plus tendres n'y feront rien, et il tournera d'un autre côté.

A la bonne heure, au moins, voilà un petit animal qui comprend dans quel but il a reçu le sens du goût, et qui en fait un usage raisonnable. Ce n'est pas comme bien des enfants de ma connaissance, qui mettent étourdiment dans leur bouche tout ce qui leur tombe sous la main, sans prendre

seulement la peine d'y goûter, et qui s'épargneraient souvent de bonnes coliques, sans parler du reste, s'ils étaient aussi raisonnables que le petit chat.

Voilà donc le côté vraiment utile du sens du goût ; mais son côté agréable, qui vous est suffisamment connu, n'est pas non plus à dédaigner, même au point de vue de l'utilité.

Savez-vous bien, entre nous, que cela serait assez ennuyeux de manger, si l'on ne sentait rien en mangeant, et je me représente toutes les peines qu'auraient les mamans pour persuader aux petites filles qu'elles doivent dîner et souper, s'il s'agissait seulement de remuer les mâchoires, sans plus. Que de combats ! que de larmes ! Et, pour laisser là les petites filles qui ne sont pas toujours les plus désobéissantes aux volontés du bon Dieu, combien d'hommes ne se soucieraient qu'à demi d'interrompre leurs occupations pour aller, pendant une demi-heure, frotter leurs dents les unes contre les autres, s'il n'y avait pas un plaisir attaché à cet exercice, assez peu récréatif en lui-même. Allez, ma chère enfant, sans cette récompense accordée à l'homme qui mange, l'humanité, qui ne se nourrit déjà pas trop bien, en masse, se nourrirait bien plus mal encore ! Et il faut pourtant qu'elle se nourrisse, et bien, pour s'acquitter convenablement ici-bas de la mission qu'elle a reçue d'en haut.

Récompense ! je vous ai dit le mot. Cela vous paraît drôle qu'il faille donner une récompense à l'homme qui veut bien manger. Eh bien ! Dieu a été plus généreux que vous. A chaque devoir, imposé par lui à l'homme, il a joint un plaisir pour le récompenser de l'avoir rempli et que de choses à vous dire là-dessus si vous étiez plus grande.

Pour le moment, je me bornerai à vous faire une comparaison.

Quand une maman suppose que sa petite fille n'est pas assez raisonnable pour faire d'elle-même une chose qui est pourtant indispensable, apprendre à lire, faire une couture, et tout ce que vous savez bien, elle vient à son secours avec des récompenses, et lui donne un joujou, quand elle a bien travaillé. Eh bien ! Dieu n'a pas eu assez de confiance dans la raison de l'homme pour lui laisser le soin de veiller seul à l'accomplissement des nécessités de la nature humaine. Derrière chaque besoin, il a mis un joujou, et, en abattant le besoin, l'homme trouve le joujou.

Vous ne vous doutez guère que ce que je vous explique là, si tranquillement, avec des comparaisons d'enfant, a été le sujet de disputes terribles entre les grandes personnes, et l'est encore malheureusement. Si plus tard le bruit en arrive à vos oreilles, rappelez-vous ce que je viens de vous dire, que ce pauvre petit plaisir, logé dans la langue et ses environs, est un joujou, mais un joujou donné par Dieu, et qu'il faut le traiter en conséquence.

La petite fille, qui a reçu un joujou de sa maman s'imaginera-t-elle lui faire plaisir en le cassant, ou en le jetant dans un coin ? Non pas, bien sûr. Elle croirait aller, en agissant ainsi, contre les intentions formelles de sa maman. Elle s'en amusera, à ses heures de récréation, en toute sûreté de conscience, et, si elle est gentille, elle pensera, en jouant avec son joujou, qu'il lui vient de sa maman, et l'en remerciera dans le fond de son cœur.

De même l'homme, avec les joujoux dont nous parlons.

Mais aussi la petite fille (il est convenu qu'elle est gentille) ne fait pas du joujou l'occupation de sa journée entière, l'objet de toutes ses pensées ; elle n'oubliera pas tout pour lui, et le laissera sans hésiter, quand sa maman l'appellera. Elle ne voudra pas non plus être la seule à en avoir, et sera bien aise de voir ses petites amies jouer aussi avec le leur, parce qu'elle pensera que ce qui est bon pour elle doit l'être aussi pour les autres.

C'est là encore ce que l'homme devrait faire avec ses joujoux, et c'est ce qu'il ne fait pas toujours, tant s'en faut. Voilà pourquoi on en a dit tant de mal. Les petites filles, en particulier, ne le font pas toujours, et c'est pour cela qu'on a inventé le vilain mot de *pourmandise*.

C'est pour cela qu'il y a aussi de temps en temps des punitions.

Si les gens qui viennent voir votre maman, au lieu de monter droit chez elle, s'établissent dans le loge du portier, et restaient tout le temps à causer avec lui, croyez-vous qu'elle serait bien flattée de leur visite ? C'est pourtant ce que font les petites filles qui ne s'occupent, en mangeant, que du portier. Il est si gentil, ce portier. Il vous dit de si jolies petites choses, qu'on bâvarde tout au long avec lui, ni plus ni moins que si c'était le maître de la maison, qui vous sort tout à fait de la tête.

On met bonbons sur bonbons, gâteaux

sur gâteaux, toutes choses qui flattent agréablement le portier et qui ne valent rien pour le maître. Aussi qu'arrive-t-il ? C'est que le maître se fâche parfois. Monseigneur de l'Estomac s'ennuie, à la fin, de ces visites qui ne sont pas pour lui. Il tire toutes ses sonnettes, fait un bruit du diable dans la maison, et met et pénitence ce traître de portier qui lui accapare tout son monde. On est malade ; on a mauvaise bouche ; on ne trouve plus de goût à rien. La maman a retiré le joujou dont on abusait, et, quand elle le rendra, il faudra faire bien attention à ne pas recommencer.

J'ai cru, chère petite, qu'en vous faisant l'histoire du manger, il était plus que juste d'accorder à ce petit détail du commencement une place importante, proportionnée au cas que vous en faites. Vous voyez que vous n'aviez pas tout à fait tort ; mais il ne faut pas oublier non plus que ce n'est pas là l'important en réalité, qu'un joujou n'est qu'un joujou, et que le portier n'est pas maître de la maison.

Maintenant que nous avons fait la connaissance de ce brave homme, nous allons lui souhaiter le bonjour, et je vous présenterai la prochaine fois ses camarades de l'antichambre, qui sont rangés des deux côtés de la porte, pour faire la toilette aux gens qui se présentent et les mettre en état d'être reçus dans le salon. Vous verrez là des gaillards qui sont aussi bien utiles, et dont l'histoire n'est pas moins curieuse. On les appelle LES DENTS.

## ATTENTION !

Les aspirants aux professions libérales et les hommes qui veulent s'occuper de la chose publique feront bien de prendre connaissance des articles de M. Teller *Notre organisation municipale*. Pour cela, ils doivent s'abonner à *l'Étudiant*.